



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE :

# Notation financière de CORIS BANK INTERNATIONAL (CBI)

## WARA affirme à nouveau la note de CBI à BBB ; la perspective passe de « stable » à « positive »

*Coris Bank International (CBI), nouvellement coté à la BRVM, est notée BBB par WARA ; la perspective est rehaussée de « stable » à « positive »*

Ouagadougou, le 25/07/17 — **West Africa Rating Agency (WARA)** annonce aujourd'hui la publication de la cinquième notation de **CBI**. Sur l'échelle régionale de WARA, la notation de long terme de CBI reste «**BBB**», en grade d'investissement, et sa notation de court terme devient «**w-4**». Cette note reflète la croissance rapide de CBI qui a su se positionner comme une banque majeure du Burkina Faso. La perspective attachée à ces notations passe de **stable** à **positive**.

Simultanément, sur son échelle internationale, WARA affirme la notation de CBI et rehausse sa perspective. Ses notation deviennent donc : **iB/Positive/iw-6**.

Les notations de CBI restent tributaires de la stabilité de l'environnement macro-économique du Burkina Faso. WARA justifie les notations de CBI et la perspective qui leur est attachée par le fait que la banque a su se créer une place importante sur le marché bancaire burkinabè. La croissance de la banque se poursuit, et son caractère innovant, combiné à une excellente gestion des risques, lui permet de se différencier de la concurrence. WARA estime que la solidité de la banque caractérisée par une forte capitalisation et une bonne rentabilité est un facteur positif de sa notation.

« *La notation de contrepartie de Coris Bank International ne bénéficie d'aucun facteur de support externe* » précise Landry Tiendrébéogo, l'analyste principal en charge, pour WARA, de la notation de CBI. Née en 2008 de la transformation de « La Financière du Burkina », qui était à l'origine un établissement financier en difficulté, CBI a connu une croissance rapide sur la période 2008-2013. Elle affiche à fin 2016 un total bilan de 885,1 milliards de FCFA qui lui confère la

place première sur treize banques au Burkina Faso. Détenue majoritairement par la holding du Groupe, Coris Holding, CBI a fait son entrée officielle en bourse en fin d'année 2016, ce qui fait de la banque la troisième société de droit burkinabè cotée à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM). La banque possède une quarantaine d'agences en ville et en campagne. « *La bonne gouvernance et la vision du développement de la banque dans un environnement changeant sont des facteurs déterminants dans la notation de CBI; les décisions sont prises efficacement et permettent à CBI d'envisager la construction d'un véritable groupe bancaire sur la région UEMOA* » ajoute Landry Tiendrébéogo.

**Une amélioration de la notation de CBI** dépendra : i) d'une amélioration de la notation du Burkina Faso, ce qui paraît peu probable à court terme ; ii) du gain significatif et durable de parts de marché au Burkina Faso, permettant ainsi à CBI d'asseoir son importance systémique sur le long terme ; iii) de la poursuite et de la montée en puissance de la diversification géographique de CBI, entamée dans la sous-région UEMOA avec des filiales bancaires déjà implantées en Côte d'Ivoire au Mali et au Togo, et des succursales au Bénin et au Sénégal, permettant ainsi à CBI d'être moins dépendante de son marché domestique à moyen terme ; ou iv) de sa capacité à relever les défis réglementaires qui se présentent à elle en arrivant sans encombre à se conformer aux nouvelles normes que sont Bâle II/III et le Plan comptable bancaire révisé.

**Une détérioration de la notation de CBI** serait la conséquence : i) d'une détérioration des résultats de CBI par une augmentation des défaillances de son portefeuille de clients et/ou par un manque de maîtrise des charges d'exploitation qui devront augmenter du fait de la croissance de l'activité; ii) d'une matérialisation importante du risque social ou politique au Burkina Faso qui pourrait avoir un impact significatif sur l'économie ; iii) de la perte de parts de marché sur son marché local ; ou iv) de difficultés de CBI à se conformer aux nouvelles normes que sont Bâle II/III et le Plan comptable bancaire révisé.

A titre de référence, WARA estime que la probabilité d'occurrence des scénarios favorables est supérieure à

celle des scénarios défavorables à moyen terme, ce qui signifie en d'autres termes que la notation actuelle de CBI contient davantage de possibilités de rehaussement que de risques d'abaissement.

La méthodologie que WARA utilise pour la notation de Coris Bank International (CBI) est la méthodologie de notation des banques, publiée le 15 juillet 2012, révisée en septembre 2016 et disponible sur le site Internet de WARA :

[www.emergingmarketsratings.com](http://www.emergingmarketsratings.com)

Les sources d'information utilisées par WARA pour la conduite de la notation de CBI sont principalement les informations privatives obtenues lors des échanges avec le management de CBI, au cours des mois d'avril, mai et juin 2017. Ces informations, couplées à des sources publiquement disponibles, sont considérées par WARA comme pertinentes et suffisantes pour la conduite de la notation de CBI.

Enfin, WARA précise que la notation de CBI est sollicitée et participative, c'est-à-dire qu'elle fait suite à une requête en notation de la part de CBI, et que l'équipe dirigeante de la banque a pris part active aux échanges avec les équipes analytiques de WARA.

La cinquième note de CBI de « **BBB** » est donc 1 cran au-dessus de la note acceptée par le CREPMF pour émettre sans garantie.

Le rapport de notation complet est disponible sur demande par mail à l'adresse suivante : [infos@rating-africa.org](mailto:infos@rating-africa.org)

## Contacts

**Landry TIENDREBEOGO**

Analyste principal

Tél: +221 33 825 72 22

+225 22 50 18 44

Email : [infos@rating-africa.org](mailto:infos@rating-africa.org)